

## De la durabilité de l'agriculture raisonnée\*

FRANK PERVANÇON, ANDRÉ BLOUET

### Introduction

Le modèle agricole qui prévaut en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et que l'on nomme parfois "modèle agricole dominant" (Pernet, 1982), est depuis longtemps questionné par certains agriculteurs pratiquant par exemple l'agriculture biologique, l'agriculture paysanne, ou l'agriculture durable. Devant l'ampleur des problèmes environnementaux et alimentaires dont la société a récemment pris conscience, les pouvoirs publics préconisent une agriculture plus respectueuse de l'environnement et fournissant des produits de qualité. Dans cette perspective, ils soutiennent la mise en place généralisée de l'agriculture raisonnée. Au regard des analyses et commentaires publiés sur l'agriculture raisonnée (Bonny, 1994, 1997; Féret et Douguet, 2001; Girardin, 1993; Robin, 1999; Viaux, 1999), mais aussi des travaux du ministère français de l'Agriculture (Paillot, 2000), on constate que l'agriculture raisonnée cherche à améliorer le modèle agricole dominant. Par ailleurs, le qualificatif "agriculture raisonnée" est un moteur d'initiatives pour l'agriculture en France et en Europe, notamment dans le secteur agro-industriel qui la soutient (Mer, 1999). Enfin une majorité d'agriculteurs déclare appliquer ou désirer appliquer les principes de l'agriculture raisonnée. Ainsi, l'agriculture raisonnée pourrait devenir le nouveau modèle agricole dominant.

Bonny (1997) a décrit les conditions d'émergence de l'agriculture raisonnée en France et ses liens étroits avec l'agro-industrie, l'agro-fourmiture et les syndicats majoritaires. Les ambiguïtés de cette agriculture face à d'autres formes de développement agricole ont été soulevées par Roué (1999). Féret et Douguet (2001) ont discuté, quant à eux, les principes et les pratiques de l'agriculture raisonnée et se sont interrogés sur sa durabilité dans le cadre du développement de l'agriculture. Cependant, il n'existe pas de données ou d'analyses sur les avancées réelles que permet l'agriculture raisonnée.

Il s'agit donc de mettre au point une méthodologie en vue d'évaluer cette agriculture. Nous proposons d'abord une clarification sémantique des termes utilisés autour de l'agriculture raisonnée. Puis, nous nous appuyons sur la durabilité pour construire une grille d'analyse de l'agriculture raisonnée. Contrairement à Féret et Douguet (2001) qui abordaient de façon pratique la durabilité, nous prenons ce concept dans une dimension paradigmatique<sup>1</sup>

### Aller au-delà des mots

#### « Raisonné », d'un sens général à un sens restreint

Les différents sens du mot « raisonné » engendrent des ambiguïtés. L'adjectif raisonné connote positivement une agriculture qui a pris conscience de ses

limites au plan environnemental et qui, désormais, affirme asseoir son fonctionnement sur des bases biologiques, chimiques et technologiques. Ainsi garante d'une certaine modernité, cette agriculture se réserve l'usage du qualificatif « raisonné », accréditant auprès du grand public l'idée que les autres modes de production agricole ne sont pas raisonnés. Or l'agriculture biologique, par exemple, est sans aucun doute une agriculture dont les principes ont été réfléchis par ses inventeurs et dont les techniques sont d'autant plus raisonnées par les praticiens que les solutions technologiques modernes issues de la chimie leur sont interdites. Cette dernière est donc raisonnée au sens donné par le dictionnaire, mais elle ne peut absolument pas être raisonnée au sens technique agricole puisque son cahier des charges interdit l'usage de produits chimiques de synthèse.

Cette appropriation du terme par les partisans d'une agriculture « raisonnée » leur confère une nouvelle légitimité auprès des consommateurs sinon des contribuables ; elle suggère aussi que jusqu'à la récente prise de conscience de ses limites environnementales, le modèle agricole qui prévaut depuis les années 50, n'était pas raisonné. En qualifiant l'agriculture de « raisonnée », on renomme sous une expression valorisante l'agriculture, et, de surcroît, on induit le doute sur les formes d'agriculture alternatives (paysanne, biologique, permanente, intégrée, durable...).

#### « Raisonné » et « intégré »

Fréquente est la confusion faite entre agriculture raisonnée et agriculture intégrée ; sans revenir sur ce qu'est l'agriculture intégrée (Bonny, 1994, 1997 ; Girardin, 1993 ; Robin, 1999), l'usage indistinct de deux termes est abusif. En effet, Ferron (1999) et Robin (1999) montrent que ces deux formes d'agriculture sont différentes : alors que l'agriculture raisonnée privilégie le raisonnement à la parcelle ou à la culture, l'agriculture intégrée se préoccupe de l'articulation et des relations entre les éléments de l'agroécosystème. Par ailleurs, les pratiques agricoles intégrées et raisonnées sont différentes. Par exemple, dans la lutte contre les ravageurs des cultures, l'agriculteur pratiquant l'agriculture raisonnée utilise des insecticides chimiques, tandis que le praticien de l'agriculture intégrée utilisera d'abord une lutte biologique, complétée éventuellement par une lutte chimique.

Cependant, et bien que les informations techniques à propos de l'agriculture raisonnée ne soient pas légion, nous proposons d'analyser cette forme d'agriculture comme une étape vers l'agriculture intégrée (Pervançon et Blouet, 2002a).

FRANK PERVANÇON

Agronome

Docteur à l'ENSAIA

UMR INPL (ENSAIA)

INRA Nancy-Colmar Agronomie

et Environnement

2, avenue de la Forêt de Haye

BP 172

54505 Vandœuvre-lès-Nancy cedex,

France

Frank.Pervancon@ensaia.inpl-nancy.fr

ANDRÉ BLOUET

Agronome

Maître de conférences

en détachement

INRA- SAD de Mirecourt

Domaine du Joly

BP 29

88501 Mirecourt cedex, France

blouet@mirecourt.inra.fr

\* N.D.L.R. Sur ce même sujet nous renvoyons aux textes de S. Bonny (NSS, 5, 1), M. Roué (NSS, 7,3) et S. Féret et J.M. Douguet (NSS, 9, 1) publiés dans la revue qui ouvre ses colonnes au débat sur ce qu'est l'agriculture durable.

<sup>1</sup> Paradigme : concept que nous proposons au sens épistémologique de modèle ou d'exemple pour la conception théorique dominante de la communauté scientifique agricole.

## « Raisonné » et « durable »

À l'instar de nombreuses autres formes d'agriculture, l'agriculture raisonnée se déclare comme étant « une forme d'agriculture durable, répondant aux principes du développement durable défini par la Conférence de Rio »<sup>2</sup>. Par ailleurs, « le sigle d'EISA, (*European Initiative for Sustainable Development in Agriculture*), se traduit par "Initiative européenne pour le développement durable en agriculture". En effet, le terme "*sustainable*" se traduit par « durable » et pas « soutenable », comme "*integrated farming*" par "agriculture raisonnée" » (Decoin, 2001).

C'est apparemment une confusion sémantique entre le nom de « durabilité », qui recouvre un véritable concept, et l'adjectif « durable », qui a un sens commun (synonyme de « pérenne ») et un sens didactique (dérivé du nom « durabilité »). En outre il est largement admis que le terme anglais « sustainable » peut se traduire indifféremment par « soutenable » ou par « durable » (Vaillancourt, 1998), et que l'expression anglaise « *integrated farming* » peut prendre en français le sens de « agriculture raisonnée » ou de « agriculture intégrée », les deux devant être différenciés (Agra CEAS Consulting, 2002).

Pour éviter certains mésusages concernant des termes de l'agriculture et de l'agronomie, il faut dépasser l'analyse sémantique et procéder à une véritable évaluation des formes d'agriculture.

## Les critères de la durabilité, comme base méthodologique pour l'évaluation des agricultures

La durabilité (en général et appliquée à l'agriculture) serait l'un des paradigmes contemporains les plus flous mais aussi les plus prometteurs (Bosshard, 2000). Elle est née des impasses en terme de développement, et du souci de préservation de l'environnement, auxquels les chercheurs et décideurs sont confrontés depuis les années 80. Pour ce qui est de la définition de la durabilité, la littérature, abondante sur ce sujet (Hansen, 1996 ; Kotile et Martin, 2000), s'accorde pour reconnaître qu'elle est un concept qui associe le respect de l'environnement, le maintien de la rentabilité économique, l'acceptabilité et l'équité sociales, la transmission des biens et des connaissances, chacun de ces axes devant être considéré pour lui-même et par rapport aux autres, dans une approche systémique. De nombreux points de vue permettent donc d'aborder ce concept : éthique et philosophique, économique, politique, technique, sociologique et écologique. Cette très grande diversité de points de vue prend son origine dans la parution du rapport Brundtland, en 1987, qui a permis de vulgariser le terme « durabilité » dans le monde entier, en particulier chez les chercheurs et les décideurs. Ce succès est dû à deux raisons au moins : d'une part, le terme tend à exprimer une expérience et une conscience des problèmes de la société, confrontée à la dégradation de l'environnement et à la menace du bien-être des générations futures, et d'autre

part ce terme est suffisamment large pour permettre à chacun d'y projeter ses idées et centres d'intérêt (Bosshard, 2000). Ces deux raisons expliquent le paradoxe rencontré sur ce terme paradigmatique : un poids dans les discours politiques et culturels très lourd, et une caractérisation avec une applicabilité restreinte ou nulle (Bosshard, 2000).

Par conséquent, si les différentes formes d'agriculture (paysanne, biologique, conventionnelle, raisonnée, etc.) ne peuvent pas se dire « durables », en revanche elles peuvent affirmer qu'elles contribuent au développement durable de l'agriculture, en mettant l'accent sur un ou plusieurs des axes de la durabilité (Pervanchon et Blouet, 2002b). La durabilité est donc pour l'agriculture, « une opportunité pour analyser de manière systémique son fonctionnement et ses interactions avec le milieu environnant dans une dynamique territoriale » (Mer, 1999 : 219).

Le concept de durabilité permet donc de proposer une grille d'évaluation des agricultures : chaque agriculture, passée, émergente, ou à venir, pourra être améliorée et approfondie en analysant sa contribution à la durabilité.

## Application à l'agriculture raisonnée

Des informations techniques détaillées et chiffrées font (encore) défaut pour qu'une analyse précise de l'agriculture raisonnée soit réalisée. De plus cette agriculture est en évolution continue et rapide. Nous ne disposons pas d'outils opérationnels pour aborder dans sa globalité le caractère durable de l'agriculture raisonnée. Cependant, nous proposons de dresser les grandes lignes d'une évaluation au regard de chacun des axes présentés plus haut et en fonction des informations disponibles.

### Approche systémique

Pour le moment, l'agriculture raisonnée ne se développe pas dans une approche systémique. Ses porte-parole ne cachent pas que cela pose question : « Le raisonnement en agriculture, outre l'évolution des

#### Abstract – Towards an evaluation of the French concept of "agriculture raisonnée".

The French concept of "agriculture raisonnée", inspired by the directed pest management concept, is an improvement of the agricultural development model prevailing since the end of WWII. Whatever their presentation as prevailing or alternative solutions, all the existing or emerging agriculture concepts should take into account the principles of sustainability: preservation of the environment, support of the economic profitability, social acceptability, support for the knowledge and the information transmission, and the handing down of goods, each of these themes being approached systemically. If sustainability could be a new paradigm for agronomy and agriculture, up to the present, the "agriculture raisonnée" does not contribute entirely to it. © 2002 Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS

« agriculture raisonnée » / assessment / sustainability / paradigm

<sup>2</sup> Voir la plaquette FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement) éditée en 2001 : 10 questions réponses sur l'agriculture raisonnée.

pratiques et de la gestion de l'exploitation, ne doit-il pas s'intéresser à l'évolution de certains systèmes de production aujourd'hui critiqués par les consommateurs (monoculture, élevages hors-sol intégral) ? »<sup>3</sup>. Il apparaît que le décret sur l'agriculture raisonnée<sup>4</sup> ne répond pas à cette question : l'agriculture raisonnée s'appuie sur le modèle agricole dominant actuel, pour l'améliorer pratique agricole par pratique agricole (fertilisation, irrigation, protection des cultures). Quant à la gestion globale de l'exploitation proposée dans le socle de l'agriculture raisonnée du décret, elle ne considère pas des systèmes de production, mais traite uniquement du niveau d'information de l'exploitant, de la connaissance de son environnement, de l'enregistrement de ses interventions (traçabilité), du niveau de sécurité au sein de l'exploitation, du respect du paysage par les bâtiments, et du tri et de l'élimination des déchets. Par ailleurs, basée initialement sur la diminution de l'apport systématique d'intrants chimiques en fonction des besoins des productions agricoles, et sur le choix de molécules plus ciblées (produits phytosanitaires sélectifs), l'agriculture raisonnée semble s'être essentiellement intéressée aux cultures. L'élevage et les systèmes de polyculture-élevage sont rarement abordés. Or la recherche d'un équilibre entre l'animal, le végétal, le sol et l'homme est à la base de l'agriculture et de l'agronomie puisqu'il assure la fertilité des sols (la forêt ne jouant plus de rôle dans le recyclage des éléments profonds).

#### Axe « respect environnemental »

Une évaluation qualitative et semi-quantitative des recommandations environnementales contenues dans les cahiers des charges de FARRE et de Qualiterre, qui revendiquent chacun les principes de l'agriculture raisonnée, a été réalisée en grandes cultures (Sardet, 2000). Cependant, les pratiques en application de ces cahiers des charges n'ont pas été évaluées, alors que les outils existent (Girardin et al., 2000).

D'une façon générale, bien qu'elle vise à réconcilier économie et écologie, l'agriculture raisonnée laisse en suspens des questions sur la portée de son approche environnementale : comment, par exemple, traiter les productions de fèces et d'urine par les animaux si l'on ne produit plus de fumier pour les cultures, ou en l'absence de prairies, zone d'absorption des nitrates ? Pourquoi ne pas prendre en compte davantage les procédés de lutte biologique ?

#### Axe « acceptabilité sociale »

L'agriculture raisonnée montre aussi des lacunes dans le domaine social. Il se peut que les propositions faites par le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche mettent trop haut les exigences pour certains agriculteurs, puisque « même si l'agriculture raisonnée est ouverte, *a priori*, à tous les agriculteurs, il faut avoir conscience, que le simple respect de la procédure normative que nous appelons de nos vœux constituera un facteur d'exclusion sociale. » (Paillotin, 2000 : 36). Dans ce cas, que deviendront les autres agriculteurs ? Il semble qu'actuellement, l'agriculture raisonnée ne puisse répondre à cette question. Par ailleurs, et même

si une majorité d'agriculteurs déclare appliquer ou désirer appliquer les principes de l'agriculture raisonnée (d'après un sondage de l'UIPP<sup>5</sup> de février 2000 repris dans la France Agricole du 3 mars 2000, p. 11), il reste à comprendre ce que citoyens, consommateurs et contribuables attendent de cette agriculture et comment ils pensent contribuer à son développement.

Enfin, dans notre société où le souci de parité sociale et économique est fort, comment envisager le rôle des femmes dans l'exploitation agricole ? C'est une question qui n'est pas du tout abordée par l'agriculture raisonnée<sup>6</sup>.

#### Axe « viabilité économique »

Il semble que l'agriculture raisonnée soit acceptable, en tous cas pour les industries agroalimentaires, l'agro-fourmure, et les syndicats agricoles majoritaires. Mais des interrogations demeurent. Par exemple, l'agriculture raisonnée serait-elle simplement une voie pour garantir le maintien des aides allouées à l'agriculture, à l'heure de la redéfinition des standards agricoles exigée par l'OMC ? Dans cette perspective, l'agriculture raisonnée pourrait être un enjeu majeur permettant, à court terme, de faire passer les aides à l'agriculture dans la « boîte verte » de l'OMC, donc de les rendre acceptables dans le cadre de la mondialisation, et ainsi d'éviter à la France, sinon à l'Union européenne, des représailles de la part des pays signataires des accords de l'OMC. En outre, parce qu'elle n'interroge pas la multifonctionnalité de l'activité agricole, l'agriculture raisonnée ne traite pas des modalités de son financement : on peut se demander si les contribuables devront soutenir l'agriculture raisonnée, ou si elle pourra s'autofinancer.

#### Axe « transmissibilité »

Le secteur agricole connaît des difficultés pour assurer la pérennité de ses entreprises. Malgré l'évolution du droit rural qui a favorisé la séparation des patrimoines professionnel et privé (GFA<sup>7</sup>, bail à long terme), et autorisé une capitalisation non professionnelle (EARL<sup>8</sup>), la transmission des exploitations, en particulier dans le cas d'installations hors cadre familial, est toujours obérée par le faible taux de rentabilité des capitaux engagés. Si la question de la transmission du capital foncier et du capital d'exploitation est posée, l'agriculture raisonnée ne traite pas de la transmissibilité d'entreprises « familiales » de plus en plus exigeantes en travail et en capital.

Comme de nombreuses autres formes d'agriculture, l'agriculture raisonnée n'interroge pas non plus le transfert des connaissances entre générations. Ce thème, quand il est abordé, l'est seulement vers l'aval, c'est-à-dire vers « les générations futures ». Il semble qu'il y ait un enjeu à considérer la transmissibilité aussi en amont, c'est-à-dire en insérant les savoir-faire antérieurs dans les connaissances actuelles pour les projeter dans l'avenir. En effet, l'appropriation par les praticiens des savoirs anciens devient cruciale dès lors que l'agriculture est en recherche d'autonomie. Cela nécessite de faire une mise à jour intelligente des connaissances traditionnelles, de remettre les connaissances passées dans le contexte présent.

<sup>3</sup> Voir la plaquette : « Les consommateurs rencontrent les agriculteurs », éditée par UFC Que Choisir, FARRE, Movimento consumatori et l'Union européenne, distribuée pendant le Salon de l'Agriculture 2001.

<sup>4</sup> « Décret n°2002-631 du 25 avril 2002 relatif à la qualification des exploitations agricoles au titre de l'agriculture raisonnée, publié au *Journal Officiel* ».

<sup>5</sup> Union des Industries de la Protection des Plantes.

<sup>6</sup> Même si la présidence de FARRE est assurée actuellement par une femme.

<sup>7</sup> GFA : Groupement Foncier Agricole.

<sup>8</sup> EARL : Exploitation à Responsabilité Limitée.

## Conclusion

L'agriculture raisonnée apparaît comme une réelle opportunité, pour le monde agricole actuel, de légitimer le modèle qui prévaut depuis les années 1950 via la recommandation de procédés agricoles moins systématiques, plus respectueux de l'environnement, et une conduite des exploitations plus rigoureuse. Cependant, au regard de la grille d'évaluation qu'offre la durabilité, on constate que l'agriculture raisonnée présente des lacunes, auxquelles elle devra remédier. Par ailleurs, il est essentiel à notre avis que les jeux de mots et les enjeux qu'ils recouvrent cessent, car, ainsi que le rappelle Mer (1999), les concepts à l'origine sont féconds, mais les glissements sémantiques conduisent à faire passer sous un même mot des idées parfois complètement opposées, induisant le doute et la confusion dans l'esprit de nombreux acteurs de la société.

En termes de perspectives pour la recherche et le développement, le présent travail montre qu'il faut clarifier les déclinaisons de l'agriculture (raisonnée, intégrée, biologique, paysanne, etc.), et dessiner les bases méthodologiques d'une évaluation de l'agriculture. Il sera ensuite nécessaire de créer et de mettre au point des outils d'évaluation des pratiques et des systèmes de production agricole, et ce à plusieurs échelles spatiales (parcelle, exploitation, terroir ou territoire, région). Cela nécessite de développer une coopération entre disciplines des sciences techniques et des sciences sociales pour définir des stratégies permettant à l'agriculture de contribuer pleinement à la durabilité et aux agriculteurs de s'approprier ces concepts en connaissance de cause... et de conséquences. L'émergence de stratégies alternatives au modèle agricole actuel limiterait l'exclusion sociale de certains agriculteurs, pour peu qu'elles soient adaptées aux capacités des agriculteurs, à leur compréhension du système et à la diversité des situations environnementales, économiques et sociales.

## Remerciements

Nous remercions Philippe Girardin, Séverine Le Nours, Maryse Pervanchon, Eric Sardet et Jean-Pierre Sarthou.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agra CEAS Consulting, 2002. Integrated crop management systems in the EU, Brussels, Report for the European Commission DG Environment (Amended version of the final report submitted to DG Environment in March 2002), 261 p.
- Bonny, S., 1994. Vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? Cahiers Agricultures, 3, 385-396.

### Résumé – De la durabilité de l'agriculture raisonnée.

L'agriculture raisonnée a de fortes chances de remplacer le modèle agricole qui a prévalu depuis les années 50 en Europe de l'Ouest. Cependant, si des critères d'évaluation de durabilité lui sont appliqués, elle reste encore bien éloignée d'une agriculture à la fois économiquement viable, socialement acceptable, respectueuse de l'environnement et soucieuse de la transmissibilité des biens et des connaissances.

© 2002 Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS

agriculture raisonnée / évaluation / durabilité / paradigme

- Bonny, S., 1997. L'agriculture raisonnée, l'agriculture intégrée et Farre, Natures Sciences Sociétés, 5, 1, 64-71.
- Bosshard, A., 2000. A methodology and terminology of sustainability assessment and its perspectives for rural planning Agriculture, Ecosystems and Environment, 77, 29-41.
- Decoin, M., 2001. Mieux définir l'agriculture raisonnée : un projet de codex européen. Phytoma, la défense des végétaux, 537, 6-9.
- Féret, S., Douguet, J.M., 2001. Agriculture durable et agriculture raisonnée, quels principes et quelles pratiques pour la soutenabilité du développement agricole ? Natures Sciences Sociétés, 9, 1, 58-64.
- Ferron, P., 1999. Protection intégrée des cultures : évolution du concept et de son application, Les Dossiers de l'environnement, 19, en ligne <http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/terpid19.htm>
- Girardin, P., 1993. Agriculture intégrée : au-delà des mythes... un défi, Cahiers Agricultures, 2, 141-145.
- Girardin, P., Bockstaller, C., et van der Werf, H., 2000. Assessment of potential impacts of agricultural practices on the environment: the AGRO\*ECO method, Environmental Impact Assessment Review, 20, 227-239.
- Hansen, J. W., 1996. Is agricultural sustainability a useful concept? Agricultural Systems, 50, 117-143.
- Kotile, D. G., et Martin, R. A., 2000. Sustainable agricultural practices for weed management: implications to agricultural extension education, Journal of Sustainable Agriculture, 16, 2, 31-51.
- Mer, R., 1999. Le paradoxe paysan, essai sur la communication entre l'agriculture et la société, Paris, Harmattan, collection Alternatives Rurales.
- Paillotin, G., 2000. L'agriculture raisonnée. Rapport au ministre de l'Agriculture et de la Pêche, France, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 53 p.
- Pernet, F., 1982. Résistances paysannes, Les Presses Universitaires de Grenoble.
- Pervanchon, F., Blouet, A., 2002a. Deux qualificatifs à concilier en agriculture : raisonné et intégré. Cahiers Agricultures, 11, 151-177.
- Pervanchon, F., Blouet, A., 2002b. Lexique des qualificatifs de l'agriculture (en collaboration avec Geneviève Nguyen, Samuel Féret et Jean-Pierre Sarthou). Le Courrier de l'Environnement, 45, 117-137.
- Robin, P., 1999. Définitions et concepts sur les agricultures biologique, intégrée, raisonnée, durable... Montpellier, Séminaire SPDFL CIRAD INRA.
- Roué, M., 1999. Dans les coulisses de l'agriculture raisonnée, Natures Sciences Sociétés, 7, 3, 53-54.
- Sardet, E., 2000. Méthode de comparaison des cahiers des charges en grandes cultures, Mémoire de DEA en Sciences Agronomiques, Nancy, ENSAIA, réalisé à l'INRA de Colmar (Unité Agronomie et Environnement), 27p. + annexes.
- Vaillancourt, J., 1998. Évolution conceptuelle et historique du développement durable. Québec, L'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement: 36 p. (en ligne : <http://www.rncreq.org/pdf/Rapport%20DD.pdf>)
- Viaux, P., 1999. Une troisième voie en grande culture. Édition Agridécisions. Paris.